





Retour sur les deux premiers forums de concertation



Forum de partage des études préalables à la révision de la Charte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Evaluation de la mise en œuvre de la Charte 2011-2026

6 avril 2023



inddigo

www.inddigo.com



PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE
SUR UN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DE 81 COMMUNES

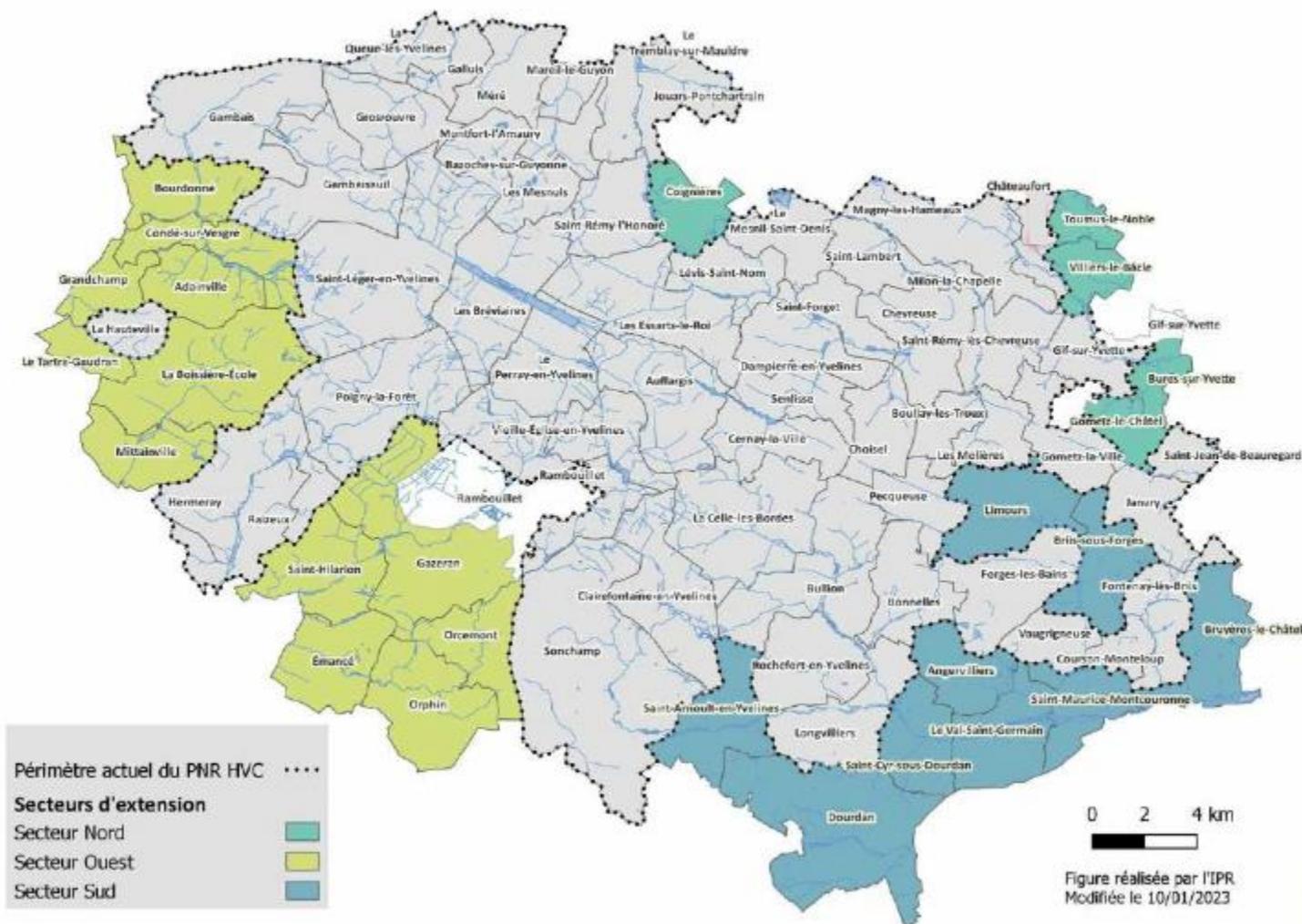
Jeudi 6 avril 2023

Emilie Jarousseau et Julie Missonnier

L'INSTITUT
PARIS
REGION

Le périmètre d'étude

Intégrant le périmètre d'extension





28 communes seront étudiées pour une possible extension



Bilan / conclusion

- L'élargissement du parc à 26 nouvelles communes : une opportunité pour renforcer la richesse et la cohérence du territoire sur de nombreux aspects, mais la pertinence des secteurs d'extension reste inégale
- S'appuyer sur le diagnostic pour éclairer les choix d'intégration des territoires et les choix de défis pour la future charte
- Le Parc : une approche transversale, soucieuse de préserver les richesses du territoire, un atout précieux pour relever les défis complexes de demain



Organisation du rapport d'évaluation

Analyse fonctionnelle



- Audit financier
- Audit organisationnel

Analyse thématique



- 11 thématiques
- Enquête habitants



Sommaire du rapport d'évaluation

- ✓ Introduction
- ✓ Analyse fonctionnelle :
 - Analyse de la gouvernance
 - Analyse budgétaire
 - Analyse des moyens humains
- ✓ Analyse thématique :
 - Les principaux engagements mis en œuvre par le Syndicat mixte du Parc
 - Les principaux engagements mis en œuvre par les signataires de la Charte
 - Les principales évolutions territoriales en lien avec la thématique
 - Les points forts et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre de la thématique
 - Les perspectives et priorités pour l'élaboration de la future Charte
 - Quelques chiffres-clés

Tourisme et loisirs

Points forts



- L'aboutissement du projet de Maison de l'écomobilité
- La réhabilitation du petit moulin des Vaux de Cernay
- La mise en réseau des acteurs du secteur
- La prise de conscience et la forte implication des communes dans le développement de services autour du vélo

- L'augmentation de la fréquentation (neutre)

Difficultés



- Le développement de pratiques non respectueuses de l'environnement et des usagers
- La différence de temporalité de travail du Parc par rapport à celle de ses partenaires
- Une transversalité limitée dans les objectifs de la Charte concernant le tourisme
- Les blocages au développement des liaisons douces, notamment les problèmes de propriétés et la diversité d'acteurs impliqués

Perspectives



- Favoriser la transversalité de l'action touristique
- Le développement et l'adaptation de l'offre de déplacements durables
- Le renforcement du dialogue partenarial, la fédération des acteurs du tourisme
- La mutualisation des solutions pour en favoriser l'efficience



Crédits : Pierre-Yves Brunaud, L'Institut Paris Région

Conclusion

- (Re)positionner le Parc et ses partenaires :
 - Du fait de l'évolution institutionnelle, notamment concernant les EPCI
 - Pour impliquer l'ensemble des partenaires dans la mise en œuvre de la Charte
 - Pour ajuster les instances de gouvernance aux enjeux
- Amplifier collectivement les réponses aux enjeux les plus importants : changements climatiques (adaptation et atténuation), urbanisation, ressource en eau, pollution...
- Accompagner les chantiers engagés, avec les partenaires, dans les suites opérationnelles : CFT, énergie-climat, TVB, paysages, patrimoines
- Investir de nouveaux chantiers : l'habitat, l'agriculture, la santé environnementale ...
- Mettre en œuvre des modalités à même de toucher les publics les plus éloignés (information, concertation, mobilisation)

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Répartition par thématiques

Paysages et patrimoines	Ressources et valorisation	Changement climatique	Population et activités	Aménagement du territoire
<ul style="list-style-type: none">• Grandes structures paysagères• Perceptions et mutations du paysage• Géologie et sols• Carrières et matériaux de construction• Milieux, trame verte, bleue et noire• Protections et inventaires des milieux naturels• Faune, flore et listes rouges régionales	<ul style="list-style-type: none">• Eau et milieux aquatiques• Matériaux biosourcés• Déchets et économie circulaire• Patrimoine bâti de proximité• Patrimoine bâti et paysager reconnu et protégé• Patrimoine immatériel• Éducation au territoire	<ul style="list-style-type: none">• Changement climatique• Énergies, bilan territorial et potentiels de développement• Précarité énergétique et rénovation des logements• Risques naturels et technologiques• Pollutions et nuisances• Loisirs motorisés	<ul style="list-style-type: none">• Dynamiques démographiques• Habitat• Emplois et activités• Équipements, services et commerces• Tourisme de découverte façonné par l'itinérance• Activité agricole et production• Filières, circuits courts et territoires• Forêt et filières bois	<ul style="list-style-type: none">• Armature urbaine• Mobilités• Planification et projets d'aménagements• Densité et formes urbaines• Modes de productions des logements• Artificialisation, consommation d'espaces, veille et action foncière
Salle 102	Salle 002	Hall amphithéâtre	Salle Grivette	Salle Mayoral

Objectifs des ateliers :

- Partager, amender voire compléter les forces et faiblesses identifiées dans le diagnostic territorial



Second Forum de concertation 25 mai 2023





Révision de la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Fiches tendances - Forum prospectif – 25 mai 2023



www.inddigo.com

Quelle ambition pour l'avenir dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse en 2040 ?

 Tendances constatées (positives ou négatives)	 Ambition à atteindre
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une grande qualité de paysages grâce aux dispositifs de protection et de sensibilisation • La qualité des restaurations du patrimoine bâti participe à la qualité des paysages (le patrimoine vernaculaire utilise les matériaux locaux et ses gabarits s'insèrent dans le paysage) • Tendance à la fermeture des points de vue par l'avancée de la forêt sur les crêtes et dans les fonds de vallées, en partie freinée par l'action du Parc • Risques de disparition ou de dégradation de certains sites géologiques. • Banalisation des paysages surtout urbains (perte des caractéristiques locales) • Simplification des structures paysagères, notamment des lisières (espaces de transition) entre les espaces urbains, agricoles, forestiers • Étalement urbain, notamment aux portes du PNR • Consommation contrôlée d'espaces naturels • Agrandissement des exploitations tendant vers un appauvrissement des espèces, des cultures, des motifs paysagers agricoles 	
 Phénomènes émergents (positifs ou négatifs)	
<ul style="list-style-type: none"> • Intensification probable des phénomènes de battance et d'érosion au niveau des plateaux en raison de la nature limoneuse des sols • Réflexion sur l'insertion paysagère des infrastructures liées aux productions locales : d'énergie (photovoltaïque, etc.), d'alimentation (tunnels maraîcher, etc.), de matériaux... 	

Mes trois priorités

  Tendances, phénomènes émergents	 Ambition à atteindre
1. 2.	

Ateliers de réflexion sur la révision de la charte

Premier atelier (27 mai 2023)

- ✓ **tirer un bilan des actions et réalisations du Parc**
 - ce qui a bien marché, les raisons des échecs et ce qu'on pourrait imaginer d'innovant pour l'avenir

Second atelier (17 juin 2023)

- ✓ **tirer un bilan du fonctionnement du Parc**
 - réfléchir sur les moyens de mieux associer l'ensemble des acteurs du territoire (associations, acteurs économiques locaux, agriculteurs, habitants, ...) à son fonctionnement

Restitution du premier atelier de réflexion sur la charte

Réalisations positives	Les freins pour aller plus loin	Ambitions – propositions innovantes
Les Plans Paysages et Biodiversité (PPB)	Peu de prise en compte dans les PLU	Etendre les PPB aux nouvelles communes Former les cabinets d'études Maintien et plantation d'arbres d'alignement en entrée des communes du Parc
Ouverture des paysages de fonds de vallées	Espaces classés EBC, entretien des espaces	Conventionner avec des agriculteurs pour le pâturage (ovins, bovins, équins)
Excellent savoir-faire du Parc sur la renaturation des rivières	Coopération difficile avec les EPCI (partage de la compétence Gémapi)	Entente SIAHVY – PNR à reproduire avec les autres syndicats de rivières Entreprendre la renaturation du réseau hydrographique de la Vallée de la Rémarde
Plan de Parc (opposable aux documents d'urbanisme)	Inégalement appliqué	Plan de Parc plus précis sur les corridors écologiques et rajout de la trame noire
Recensements du patrimoine naturel et culturel des communes	Inégalement intégrés dans les PLU et peu partagés par les habitants hormis lors des journées du patrimoine	Faire tourner les expositions photographiques sur notre patrimoine commun : grandes fermes, maisons de villégiatures, mairies écoles... dans toutes les communes
Chantiers participatifs de restauration du patrimoine		Renforcer la coopération avec les associations (Remparts, Maisons paysannes de France...)



Réalisations positives	Les freins pour aller plus loin	Ambitions – propositions innovantes
Documentation Parc d'excellente qualité : guides conseils en architecture, jardin, devantures, espaces publics, urbanisme endogène	Disponibles uniquement sur le site du Parc	A rééditer et à diffuser largement aux services urbanisme des communes
L'Echo du Parc	Comité de rédaction « en sursis »	Maintenir et élargir ce comité Conserver la version papier Envisager la parution d'un numéro spécial patrimoine
Impulsion positive du Parc sur l'extinction de l'éclairage nocturne	Encore quelques communes réticentes	D'autres organismes comme le CEREMA, les Alec prennent la relève. Rajout de la trame noire dans le Plan de Parc
Préservation et restauration des chemins ruraux. Ouverture et entretien de nouvelles voies de circulations douces	Concurrence avec les EPCI et les départements qui ont chacun leur schéma et font jouer leur compétence pour lever des impôts et financer leur réalisations	Favoriser la cohérence des schémas de liaisons douces avec les EPCI et les départements. La capacité des PNR à s'affranchir des limites administratives est un atout !
Education des jeunes à la nature : à l'école du Parc	Classes natures encore peu connues dans les nouvelles communes	
Aides aux agriculteurs : clôtures, plantation de haies, soutien et conseils aux centres équestres. Guide des fermes	Echec de la candidature au programme Leader. Pas de structure porteuse du Plan alimentaire territorial (PAT)	Créer une association qui réunit élus, agriculteurs, habitants, associations et entreprises à l'instar de Terre et Cité sur le plateau de Saclay et de l'association de la Plaine de Versailles
Aide au maintien des commerces de centre-bourg		



Ce qui n'a pas fonctionné ou qui est décevant	Pour quelles raisons ?	Ambitions – propositions innovantes
<p>Accueil touristique très concentré autour des communes du périmètre historique → sur-fréquentation, conflits d'usage</p>	<p>Peu de volonté de la part des EPCI de partager leur compétence</p>	<p>Mieux répartir l'accueil touristique aux différentes portes d'entrée du Parc. Faire participer financièrement les villes portes. Développer des partenariats avec les EPCI pour favoriser complémentarité, coopération et mutualisation des compétences</p>
<p>Le sentiment d'appartenance au Parc est encore peu développé dans les nouvelles communes. Les actions sont trop souvent centrées sur l'ancien Parc</p>	<p>Il faut du temps pour infuser les valeurs « Parc ». La charge des élus est trop importante</p>	<p>Faut-il changer le nom du Parc ? Relancer l'idée de la Maison du Parc à la ferme de Beaurain ?</p>
<p>Le Parc n'est pas en mesure de freiner l'urbanisation. Des programmes immobiliers de grande ampleur menacent l'équilibre des communes rurales. Et l'offre de transport ne suit pas</p>	<p>Injonctions contradictoires de l'Etat (loi SRU) et de la Région (SDRIF)</p>	<p>Accompagner les communes dans la réalisation de petits programmes immobiliers mixtes (logements sociaux, activités) Exemple de Clairefontaine . Bannir les quartiers monofonctionnels</p>
<p>Quelle évolution pour les zones pavillonnaires et les zones d'activités ? Où loger nos anciens et les jeunes ?</p>		<p>Pousser des solutions innovantes pour le recyclage et le renouvellement urbain → vers plus de mixité habitats - emplois</p>
<p>Pas de moyens alloués à la forêt privée</p>	<p>Une charte forestière de territoire concertée mais toujours dans les tiroirs</p>	<p>Accompagner les communes forestières dans l'acquisition et/ou la mutualisation des parcelles privées</p>

Second atelier de réflexion sur la révision de la charte

Fonctionnement du Parc

Ce qui ne fonctionne pas ou mal	Ce qu'il faut améliorer ou changer

Second atelier de réflexion sur la révision de la charte

Comment renforcer le sentiment d'appartenance au Parc

Comment impliquer la société civile dans la gouvernance